

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
<b>Herausgeber:</b>	Société d'Etudes Economiques et Sociales
<b>Band:</b>	60 (2002)
<b>Heft:</b>	2: Développement durable : réponses technologiques suisses aux besoins environnementaux des pays émergents
<b>Artikel:</b>	Gestion environnementale et application de la loi dans le cadre des entreprises industrielles chinoises
<b>Autor:</b>	Steger, Ulrich / Wei, Lu / Zhaoben, Fang
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-141205">https://doi.org/10.5169/seals-141205</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **GESTION ENVIRONNEMENTALE ET APPLICATION DE LA LOI DANS LE CADRE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES CHINOISES\***

***Ulrich STEGER***

*Professeur, IMD (International Institute for Management Development)*

*Lausanne, Suisse*

*steiger@imd.ch*

***Lu WEI***

*Professeur, University of Science and Technology of China (USTC)*

*Anhui, Chine*

*weilu@ustc.edu.cn*

***Fang ZHAOBEN***

*Professeur, University of Science and Technology of China (USTC)*

*Anhui, Chine*

*zbfang@ustc.edu.cn*

Les prises de décision en matière de performance sont, en Chine, étroitement liées à la situation économique en général, et à l'emploi en particulier.

Les entreprises chinoises font face à d'importants besoins en investissements et sont donc en concurrence dans l'obtention de sources de financement relativement rares. Cette situation est particulièrement prégnante en matière de technologies environnementales.

La majorité des dirigeants de compagnies chinoises admettent volontiers qu'il existe des conséquences considérables sur l'environnement, et leurs priorités actuelles penchent en faveur d'une réduction des émissions polluantes affectant la qualité de l'eau et de l'air. Par contre, arriver à une meilleure gestion des déchets leur paraît moins prioritaire.

La main d'œuvre est un facteur qui a toujours joué un rôle significatif dans l'évaluation interne de la performance environnementale des industries chinoises. L'emploi restant une des priorités principales, les compagnies hésitent donc à introduire des améliorations technologiques qui mèneraient à moins d'incidences sur l'environnement, mais en même temps à un besoin moindre de main-d'œuvre.

Dans ce contexte, on comprend que les grandes compagnies sont les pollueurs les plus importants. Elles ont une tendance à devoir faire face à des problèmes relatifs à l'eau

et à montrer une préférence pour des technologies intervenant en aval de la production (*end of pipe solutions*). Il y a peu de participation des niveaux exécutifs aux efforts entrepris pour assurer la conformité à la législation environnementale. D'ailleurs, les dirigeants de ces grandes compagnies se sentent davantage concernés par le progrès économique et ont donc une attitude moins positive que la moyenne envers le double objectif d'amélioration de l'environnement et de progrès économique.

Les plus petites des sociétés perçoivent leur impact sur l'environnement comme étant mineur, et tendent à discuter de leur performance environnementale en termes stratégiques plutôt que financiers. Elles mentionnent souvent le manque de technologie disponible ou l'importance des autres priorités d'investissement comme autant de facteurs empêchant une amélioration de leur performance. Considérant leur impact sur l'environnement comme étant peu importante, elles tendent ainsi à donner une priorité faible à l'action environnementale et accordent peu d'intérêt pour les solutions qui sont à la fois économiquement et écologiquement bénéfiques. Toutefois, lorsqu'elles investissent, elles utilisent des systèmes en circuit fermé (*closed loop systems*) et des technologies innovatrices.

Les améliorations obtenues en matière de performance environnementale sont souvent motivées par des questions d'image. Les managers qui accordent une grande importance à un environnement sain tendent à avoir une opinion positive des règlements ; ils auront ainsi, selon leurs propres dires, davantage tendance à admettre leur impact réel sur ledit environnement. Par contre, ceux qui s'en tiennent à des analyses exclusivement économiques auront tendance à avoir un jugement sévère sur les règlements.

### **L'ambiguïté dans l'application des lois**

Dans tous les pays du monde, les règlements et leurs mises en application représentent un point très délicat pour les entreprises. Normalement, les dirigeants d'entreprises n'apprécient pas que l'on contreigne leurs activités (à moins qu'elles ne représentent une protection contre la pression de la concurrence). Le règlement environnemental en Chine n'est pas vraiment différent des autres pays, à ceci près que les autorités environnementales sont relativement nouvelles et moins établies que les agences traditionnelles pour la faire appliquer. En conséquence, elles doivent faire face à un cadre juridique en plein développement, obligées de relever tous les défis liés à la transition actuelle de l'économie chinoise.

Malgré les failles dans l'application de la loi, on peut toutefois constater une tendance de la part des entreprises à inscrire son application dans leurs objectifs. Cela a engendré une certaine amélioration de la performance environnementale, la priorité semblant se porter vers une réduction de la pollution de l'eau, principalement, et celle de l'atmosphère.

Il existe aujourd’hui un consensus général concernant le principe « pollueur-payeur ». Ainsi, approximativement 30% des cadres interrogés souhaitent que les usines les plus polluantes soient fermées, c'est-à-dire celles qui ne répondent donc pas aux normes juridiques (près de 60% d'entre eux tiendraient compte d'une période de transition). Une opinion allant dans le même sens émerge actuellement en ce qui concerne l’opportunité de taxes liées aux rejets provoquant une pollution de l’eau.

En plus des variations régionales, on peut constater, sans véritable surprise, que ceux qui ont une prise de conscience environnementale limitée et doivent faire face à des développements économiques difficiles, sont davantage préoccupés par le niveau des charges que ceux qui, optimistes sur le plan économique, ont une prise de conscience environnementale plus élevée.

Mais les données indiquent également que l’application de la loi reste approximative. Il y a de nombreuses raisons à cela: le protectionnisme local, particulièrement quand les emplois semblent être en jeu; le fait qu'il n'y ait pas assez de personnel compétent dans les agences environnementales.

Les risques encourus par une violation des règlements, pour l’image personnelle comme pour l’image de la société, sont toutefois clairs pour les managers. Les entreprises publiques et les sociétés ayant une croissance négative sont celles qui appliquent les règlements environnementaux de façon la moins résolue. Elles voient - plausiblement - un niveau de protection de l’environnement comme une menace, plutôt que comme une opportunité. La plupart des managers ne sont pas vraiment convaincus que les améliorations environnementales sont autre chose qu'un facteur de coût, ni qu'elles contribuent à la modernisation de technologie et à une compétitivité accrue. Cette attitude est similaire à celle des managers des pays occidentaux dans les années 60 et 70, époque à laquelle ont été introduits de nouveaux règlements.

La gestion et le manque d’expertise technique sont souvent cités comme provoquant les plus importants goulots d’étranglement internes pour arriver à davantage de progrès environnemental. Intégrer des critères environnementaux dans tous les processus le long de la chaîne de production ajoute un degré supplémentaire de complexité à la prise de décision dans la gestion. Vu la complexité de cette transition, en raison de la diversité culturelle et régionale de la Chine, la route vers une société industrielle respectueuse de l’environnement sera longue.

---

\* Ce texte est extrait d'un rapport basé sur d'une recherche effectuée en Chine, en 2000, sous forme de questionnaires distribués à 480 directeurs (dont 316 ont répondu) et sous forme d'entretiens avec des industriels chinois (94 interviewés représentant 27 secteurs industriels). Le but était de comprendre comment les managers chinois voyaient les futures tendances qui pourraient concerter leurs sociétés, avec un accent sur les questions environnementales. Ce rapport sera publié dans un livre par Greenleaf en 2003.

